



### Kiwi

**N°12**  
**30/04/2026**



#### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

#### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

#### La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du  
JJ/MM/AA »**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.
- **Cochenille blanche du mûrier** : la période de migration des jeunes larves est en cours.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.



## • Données météorologiques

Au cours de ces sept derniers jours, les températures moyennes sont restées au-dessus des normales de saison (+2 à +5°C par rapport à la moyenne). Selon les postes, des températures minimales comprises entre 7 et 16°C et des maximales entre 17 et 28°C ont été relevées. Des pluies sont intervenues les 28 et 29 avril apportant de faibles précipitations sur la majorité des secteurs (1 à 7 mm) et localement plus de 35 mm sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques.

Pour les jours à venir, le temps devrait être perturbé. Les températures seront en baisse à partir de dimanche 3 mai et devraient s'approcher des normales de saison la semaine prochaine.

### Prévisions du 1<sup>er</sup> au 7 mai (source : Météo France)

	VENDREDI 01	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06	JEUDI 07
<b>Ste Livrade sur Lot (47)</b>	12° / 25° ▼ 20 km/h	9° / 25° ▼ 20 km/h 40 km/h	12° / 23° ▼ 15 km/h	12° / 19° ► 10 km/h	12° / 18° ► 15 km/h	10° / 18° ▲ 15 km/h	10° / 20° ► 10 km/h
<b>Pompignac (33)</b>	13° / 24° ▼ 20 km/h	14° / 23° ▼ 15 km/h	13° / 21° ▼ 10 km/h	12° / 19° ► 20 km/h	11° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	10° / 16° ▲ 10 km/h	10° / 20° ► 10 km/h
<b>Bergerac (24)</b>	13° / 24° ▼ 15 km/h	9° / 24° ▲ 20 km/h 40 km/h	12° / 20° ► 15 km/h	12° / 20° ► 15 km/h	11° / 19° ▼ 15 km/h	10° / 18° ▲ 10 km/h	9° / 21° ► 10 km/h
<b>Jonzac (17)</b>	12° / 25° ▼ 20 km/h	12° / 25° ► 20 km/h	13° / 22° ▲ 15 km/h	11° / 19° ▼ 15 km/h	10° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	9° / 17° ▼ 15 km/h	8° / 21° ▲ 15 km/h
<b>Orthez (64)</b>	14° / 24° ▲ 15 km/h	12° / 25° ► 10 km/h	13° / 22° ▼ 10 km/h	12° / 20° ▲ 15 km/h	12° / 18° ▲ 15 km/h 45 km/h	10° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	11° / 21° ► 10 km/h

## • Stades phénologiques

**Hayward** : stade « boutons floraux dégagés » (BBCH 53) à début stade « les sépales commencent à se séparer » (BBCH 56).

**Variétés à chair jaune** : stade « fin de la floraison, nouaison visible » (BBCH 69).

## • PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

Des taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes) et nécroses sur boutons sont observées sur certaines parcelles ainsi que des dessèchements de végétation suite aux exsudats sur bois. On note peu ou pas d'évolution des symptômes sur feuilles.



**Nécroses sur feuille et nécroses sur boutons**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



### Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses et orageuses en cours et annoncées pour les prochains jours sont favorables à la bactérie.

La surveillance des parcelles est à maintenir.

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

 **Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cochenille blanche du mûrier (*Pseudaulacaspis pentagona*)**

La période de migration des jeunes larves est en cours.

La gestion des parcelles, à cette période de l'année, s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec la migration des jeunes larves.

### Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

 **Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

En parcelles, pas ou peu d'adultes de punaises phytophages ont été observés jusqu'à présent. Des éclosions de *Nezara viridula* ont été notées cette semaine.

Dans les pièges punaise diabolique *Halyomorpha halys* installés en bordures de parcelles de kiwis, des captures d'adultes sont enregistrées depuis mi-avril.

 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cicadelles**

La présence de cicadelles a été observée dans certains vergers.

- **Escargots**

La présence d'escargots est notée sur certaines parcelles.

- **Auxiliaires**

Dans nos parcelles de référence, des araignées, des syrphes et des cantharides ont été observés cette semaine.



**Cantharide**

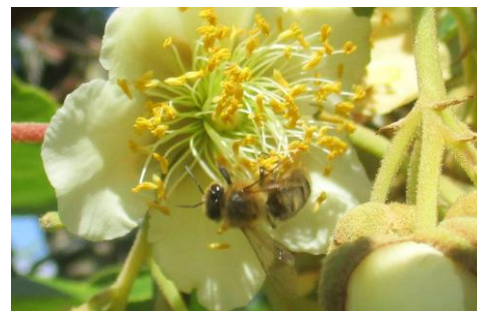
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)



**Abeille**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



### Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de [fiches générales](#) qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de [fiches individuelles par bio-agresseur](#) qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes** : BIK, Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*